

Me Hélène Sicard L. LL

Avocate

Barrister and Solicitor

5175 de la Concorde

Vaudreuil-Dorion

Qc, J7V 0G1

Tél : 450-458-4924

Fax : 450-458-5270

helenesicard@videotron.ca

Vaudreuil-Dorion, le 22 décembre 2021

Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

Objet : Dossier R-4177-2021, Phase 1, Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2022

Avis d'intervention de l'ACEF de Québec et sujets dont elle entend traiter

Chère consoeur,

Suite à la décision D-2021-163, l'ACEFQ informe la Régie qu'elle entend intervenir au présent dossier.

L'intervention de l'ACEFQ portera sur les sujets suivants :

1. Mécanisme de découplage des revenus et du mode de partage des écarts de rendement

L'ACEFQ est favorable à la reconduction du mécanisme de découplage des revenus et du mode de partage des écarts de rendement en vigueur. L'ACEFQ comprend que les propositions d'Énergir visant le lissage des tarifs n'ont aucune incidence sur le calcul du partage des écarts de rendement.

2. Formules Paramétrique

Après trois années d'application, l'ACEFQ considère que la formule Paramétrique servant à établir les dépenses d'exploitation devrait être réexaminée.

Selon l'ACEFQ, le fait qu'Énergir propose de « réinitialiser » la formule sur la base des résultats réels de 2021, ce qui se traduirait par un « rebasing » de l'ordre de 1,4 % après trois années seulement, démontre que la formule d'indexation a été inutilement trop généreuse.

3. Indexation des salaires

L'ACEFQ considère que le plafonnement de l'indexation des salaires à un maximum de 4 %, tel que proposé par Énergir, ne permet pas de ramener la formule d'indexation à un niveau raisonnable.

4. Disposition des soldes de certains comptes d'écart

L'ACEFQ a pris bonne note des propositions formulées par Énergir dans le but de lisser les impacts liés à la disposition des soldes de certains comptes d'écart.

L'ACEFQ est plutôt favorable aux propositions mises de l'avant par Énergir à cet effet mais désire réserver ses conclusions finales sur ce sujet en fonction des résultats des simulations demandées par la Régie dans sa DDR no 1 (A-0003) adressée à Énergir.

Veillez agréer, chère consœur, mes salutations distinguées.

(s) Hélène Sicard

Me Hélène Sicard

c.c. Marc Cloutier
Jean-François Blain
Me Vincent Locas